

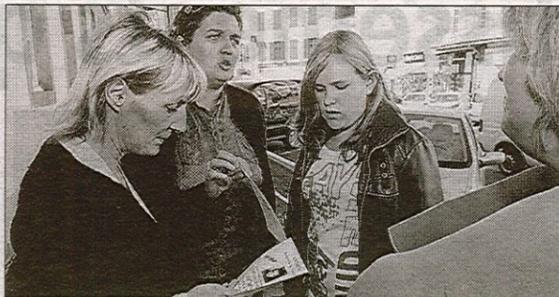
Disparition d'Antoine

AVIS DE RECHERCHE



ANTOINE. Disparition. Antoine Brugerolle de Fraissinette est aujourd'hui âgé de 7 ans. Lors de sa disparition, le 11 septembre 2008, il mesurait 1,10 mètre et pesait 19 kg. Il portait un pantalon bleu type treillis, un tee-shirt blanc, un pull bleu clair, une veste marron et des baskets Nike rouge, noir et argenté. ■

UNE MARCHÉ SILENCIEUSE POUR ANTOINE AUJOURD'HUI A ISSOIRE



MOBILISATION. Rendez-vous. Depuis mercredi, un appel à la mobilisation circule sur le réseau social virtuel Facebook. Une Issoirienne, Yzabel Bourbon, membre du groupe dédié à Antoine, a décidé d'organiser une marche silencieuse aujourd'hui à partir de 17 heures. Celle-ci s'élancera de l'hôtel de ville. « J'espère une forte mobilisation, simplement pour dire que nous n'oublions pas Antoine à Issoire. Je ne connais ni l'enfant ni sa maman, mais je suis mère de famille et pour moi, cette disparition est insupportable ». Hier, de nombreux tracts ont été distribués, notamment aux abords des écoles. ■

ENQUÊTE ■ Douze mois après la disparition d'Antoine, les gendarmes n'ont toujours ni piste ni explication

Un an de recherches... et toujours rien

Le 11 septembre 2008, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette signalait la disparition de son fils, Antoine. A ce jour, l'enfant reste toujours introuvable.

Olivier Chapperon

olivier.chapperon@centrefrance.com

« L'enquête n'est pas au point mort. Nous avons avancé sans raté. Le travail qui a été mené ne l'a pas été en vain. Mais malheureusement, nous n'avons pas enregistré d'avancée significative ».

Les gendarmes ont établi 2.710 PV et effectué 642 auditions



ESPOIR. Le 23 mars 2007, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette qui tenait par la main son fils, Antoine, dans les rues d'Issoire, avait été photographiée à l'occasion d'une enquête réalisée par *La Montagne* sur les déplacements urbains. PHOTO D'ARCHIVES.

Un an après que la disparition d'Antoine a été signalée par sa mère, le procureur de la République de Clermont-Ferrand, Jean-Yves Coquillat, a voulu montrer que la justice et la gendarmerie ne baissaient pas les bras. Même si les résultats ne sont pas

là. Même si la chronologie des faits est toujours incertaine. « Les deux juges d'instruction et les gendarmes ont fait un travail énorme, méthodique, méticuleux avec des aspects visibles et moins visibles. Nous continuerons avec la

même détermination ».

Au total, les gendarmes ont ainsi établi 2.710 procès-verbaux et effectué 642 auditions. Mais force est de constater qu'aucune hypothèse n'est définitivement écartée. Pas même la piste d'une im-

plication de l'environnement familial dans l'affaire. Une réalité que semble mal supporter la mère d'Antoine, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, qui a été reçue la semaine dernière par les juges d'instruction en charge du

REPÈRES

24 mai 2002
Naissance d'Antoine Brugerolle de Fraissinette.

11 septembre 2008
À 21 h 15, la mère d'Antoine, qui rentre du restaurant avec son compagnon, signale aux gendarmes la disparition de son fils, resté seul au domicile.

12 septembre
Des dizaines de gendarmes ratissent la ville.

24 septembre
Les gendarmes placent en garde à vue la mère de l'enfant, son compagnon et six proches.

25 septembre
La mère d'Antoine est remise en liberté. Les recherches se poursuivent.

en claquant la porte. Son avocate, M^e Anne-Laure Lebert, parle d'« échec de l'enquête ».

« Le fait qu'il n'y ait rien dans ce dossier est volontaire. Un certain nombre de questions restent en suspens. Le rôle de la mère de l'enfant et de son compagnon fait partie des hypothèses de travail. Tant que celle-ci ne sera pas écartée, Alexandrine Brugerolle n'aura pas accès à l'intégralité du dossier ! ».

Quant à l'avenir, le procureur reconnaît que « le temps n'est pas notre allié. Nous avons toujours espoir de retrouver Antoine vivant mais c'est maintenant peu probable. Notre seul acharnement, c'est de retrouver Antoine ! ». ■

PROCHE

STÉPHANE BOURCELIN

Stéphane Bourcelin, le patron du restaurant le Bon Croûton, où la mère d'Antoine a travaillé, indique être à bout. « Cette histoire me poursuit ». Quant à l'espoir de revoir Antoine, il répond : « Cela fait un an maintenant... » ■

La cellule « Disparition 63 » de 23 à 11 gendarmes

La cellule « Disparition 63 » a connu à la rentrée une baisse significative de ses effectifs.

Depuis septembre 2008, 23 gendarmes étaient affectés à l'enquête sur la disparition du petit Antoine. À la fin de l'été, les juges ont estimé que ce chiffre devait être revu à la baisse. Ils sont désormais onze. « Il ne s'agit en aucun cas d'une diminution de la voilure de l'enquête », martèle le procureur de la République, Jean-Yves Coquillat. « Mais il n'est plus nécessaire qu'un effectif comme celui-là soit mobilisé à plein temps ».

Comme lors des premiers mois d'investigation, les onze gendarmes sont répartis en différentes équipes, étudiant cha-

cune un volet de l'enquête.

Plusieurs enquêteurs viennent également régulièrement poursuivre la fouille des caves et greniers qui avait été engagée quelques heures seulement après la disparition.

Les vérifications effectuées par les autres enquêteurs ne les amènent plus à s'éloigner si souvent de la région.

167.250 € de frais de justice en un an

Pour autant, le procureur a souhaité préciser que la justice n'allait pas faire l'économie d'une quelconque recherche. Et de rappeler que depuis un an, les frais de justice (hors gendarmerie) ont atteint 167.250 euros. ■

o.c.

Peu à peu, le visage d'Antoine avait doucement disparu des vitrines

Le temps fait inexorablement son œuvre.

Les affiches qui avaient été placardées partout sur les vitrines, à l'arrière des voitures ou sur les fenêtres des habitations du centre-ville d'Issoire en septembre 2008 avaient presque toutes disparu. Jusqu'à hier et la mobilisation autour d'une marche silencieuse.

« Moi, j'attends d'avoir des nouvelles pour retirer l'avis de recherche », martèle Lydie Chauchat, gérante d'un magasin d'alimentation bio situé place de la République. « Je ne sais rien mais je n'enlèverai pas l'affiche. Antoine, je le voyais tous les jours. Pourquoi je la retirerais ? ».

L'avis de recherche témoigne aussi d'une histoire qui a bouleversé la



AFFICHE. L'avis de recherche est encore présent sur quelques vitrines et des panneaux municipaux. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

France entière. « Même les touristes en parlent. Ils posent des questions sur l'enquête. Il faut être prudent dans les réponses ».

Une attitude qu'a également adoptée Nathalie Brioude dans son magasin de prêt-à-porter. « Tout a été dit... et surtout n'im-

porte quoi. Moi je laisse l'affiche. On ne sait jamais... ».

Pascal, père d'un enfant scolarisé en CM2, est fataliste face au temps qui passe. « Je préfère que les enfants n'en parlent pas trop. Mais je sais qu'ils écoutent les ragots. À

l'époque, ils avaient été marqués et ils en parlaient beaucoup. C'est difficile de leur expliquer les choses. D'autant qu'ils ne comprennent pas vraiment ce manque d'explications ».

« Une ombre sur la ville »

Pour Jacques Magne, le maire d'Issoire, ces questions sans réponse sont également lourdes à supporter. « Mon premier souhait est que les enquêteurs finissent par éclaircir ces zones d'ombres. Savoir ce qui s'est passé serait un soulagement pour moi et pour beaucoup de mes concitoyens. Je retiendrai qu'ils ont été exemplaires. Mais tout cela a jeté une ombre sur la communauté humaine de la ville ». ■

Olivier Chapperon et Lara Payet